Une usine à gaz transnationale

e l'eau dans le gaz sur notre mappemonde ? En Bolivie, la bataille de l'eau précède et alimente celle du gaz. Ici en période de sécheresse, la résurgence du dossier de l'eau nourrit les polémiques sur la gestion de la ressource

Un milliard et demi de personnes n'ont pas accès à une eau saine et propre, chaque année 5 à 10 millions meurent de maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau. Les institutions internationales (BM, FMI, OMC) préconisent la privatisation et la marchandisation de cette ressource. Des mouvements de citoyens s'organisent pour faire reconnaître l'accès à l'eau douce comme un droit humain inaliénable. La quantité d'eau disponible par habitant sur la planète diminuera considérablement (divisée par 4)1: I'or bleu nourrit toutes les passions, convoitises, voire conflits. On peut discuter jusqu'à plus soif de la sécheresse, la gestion de la ressource est plus que d'actualité.

La pénurie est organisée par les « cosmocrates », la violence structurelle véhiculée par la dette, la faim et la soif soûlent les populations du Sud,. 1 homme sur 3 est réduit à boire de l'eau polluée, de nombreuses maladies sont transmises par l'eau de mauvaise qualité (diarrhée, choléra, fièvre typhoïde, dysenterie, hépatite...), selon l'OMS jusqu'à 80 % des maladies sont dus à la consommation d'eau contaminée dans les pays en développement. L'inertie continue d'affecter des milliers de paysans condamnés à l'exode et à la misère sociale. Au Sahel, la désertification et la dégradation de l'environnement privent la population de terres cultivables et d'eau potable, et provoquent la famine (Niger), les remboursements de la dette ont forcé de nombreux pays africains à réduire les services d'assainissement et d'approvisionnement en eau. En Europe, est-ce la fin espérée du système productiviste destructeur remplacé par une agriculture durable?

Eau secours : Soif d'Insurrection

En France, les épisodes de déficit hydrique s'allongent, la question de l'eau rejoint celle de l'orientation agricole (80% de la consommation estivale), le pays passe au régime sec avec le change-

ment climatique. L'élévation des températures ranime le débat sur l'eau, « un patrimoine largement menacé et un bien commun soumis à la pénurie, pollution et corruption² ». Les pesticides sont présents dans la totalité des cours d'eau, plus de la moitié des nappes phréatiques et la quasi-totalité des estuaires et des côtes. Une étude au début de l'été révèle que 75 % des eaux sont contaminées par les produits phytosanitaires, les pesticides menaçant à eux seuls 90% des eaux de surface. De fait la dépollution (intrants, nitrates..) participe à la croissance et s'avère lucrative, et les victimes la financent.

Les multinationales de l'eau ont des intérêts à la fois dans les sociétés spécialisées dans la distribution des engrais, dans la vente des stations d'épuration, dans la redistribution de l'eau aux communes, dans la vente d'eau minérale, dans le recyclage des déchets et même dans les pompes funèbres. La pollution issue de l'agriculture industrielle pèse très lourd : elle est à l'origine de 25 % du dioxyde de carbone, 60 % méthane (élevage) et 80 % de l'oxyde d'azote émis dans l'atmosphère, principaux gaz à effet de serre responsables du changement climatique, 15 000 t. d'eau sont aussi nécessaires pour produire une tonne de bœuf. L'idée d'une souveraineté alimentaire régionale par la polyculture et la relocalisation de l'économie suit son cours avec l' « écorégion ».

L'eau aujourd'hui n'est plus considérée comme une matière vivante qui se régénère par elle-même, mais comme un matériau à contrôler pour rentabiliser les investissements d'un nombre restreint de firmes industrielles internationales (Veolia-ex Générale des Eaux-Vivendi et Suez-Lyonnaise des eaux). Des associations et ONG se sont mobilisées ainsi pour promouvoir le contrat mondial de l'eau avec pour objectifs de faire reconnaître l'eau comme bien patrimonial de l'humanité et l'accès en eau en quantité et qualité suffisantes pour assurer des besoins vitaux pour tous. Avec la défense de la propriété (et du droit individuel et collectif), la gestion des services d'eau et d'assainissement par le domaine public, l'eau devient une affaire de citoyenneté, de démocratie et vecteur de solidarité : des groupes locaux comme l'ADES (à Grenoble) ont obtenu la remunicipalisation des eaux.

Une Agriculture paysanne au goutte-à-goutte

La gestion de cette ressource limitée, et la pression exercée par les cultures de maïs irriguées sous perfusion (un important soutien financier apporté par la PAC) hydratent les conversations estivales.

Le maïs est une culture tropicale qui nécessite environ 3 500 m3 d'eau par hectare (et par an) souvent privilégiée au détriment des cultures de fruits et légumes qui valorisent l'eau. La monoculture de maïs irriguée est une double aberration écologique et économique, elle détruit les sols, porte atteinte à la ressource quantitative et qualitative en eau, avec l'arrosage sans interruption (qui induit une évaporation importante en plein soleil). Les primes européennes, de véritables « pompes » sont versées pour le maïs irrigués dans de nombreux départements (en Aquitaine, dans les vallées de la Garonne et du Rhône, en Beauce, en Poitou-Charentes et Paysde-la-Loire) et la collectivité doit aussi financer la construction de réserves d'eau. La France, avec 3 265 m³ d'eau par habitant, possède une ressource en eau qui se situe légèrement en deça de la moyenne européenne (environ 4 000 m³/habitant).

Elle prélève un cinquième environ de ses ressources, 46 % du volume total sont exploités en Belgique, 23 % en Espagne. Une taxe anti-sécheresse, pourrait encourager le monde agricole à moins irriguer, à envisager une conversion dans l'optique d'une autre politique». Il importe d'accroître aujourd'hui la part de l'agriculture dans le financement des agences de l'eau (aujourd'hui, 1 % par les agriculteurs, 82 % par les particuliers, 14 % par les industriels). «Les agences bradent le prix de l'eau. La faible redevance indexée sur la consommation est le seul véritable outil dont disposent les agences de l'eau pour modifier l'usage inconsidéré de la ressource aquatique», affirme «Que choisir» qui préconise des amendements sur le projet de loi sur l'eau. Et de « Créer une écotaxe antisécheresse en relevant le niveau de redevance des gros utilisateurs agricoles, comme les producteurs de maïs» afin d'aider à la reconversion des cultures les plus soiffardes et en aidant les paysans qui modifieraient leur production

(50 % de leurs surfaces de maïs par du tournesol ou du colza).

De nouvelles orientations politiques (prix rémunérateurs accompagnés de mesures incitatives et/ou pénalités) permettront le changement des modes de production et de culture³ par la restructuration du bocage et la limitation de l'érosion (remaillage des ensembles talus, haies, fossés) ; les talus ont un effet épurateur, consommateur de nitrates, ils favorisent l'infiltration de l'eau et la biodiversité.

Les comportements individuels doivent aussi évoluer vers une attitude économe, les touristes sont aussi de véritables pompes à eau (surpopulation estivale). Contre le gaspillage il faut encourager la chasse aux fuites -chasse d'eau à double débit (3/6 litres), la récupération d'eau de pluie, la limitation de la consommation électrique gourmande en eau (refroidissement des centrales thermiques et nucléaires) et dans l'industrie (papeterie, textile, brasserie...); privilégier des légumes peu consommateurs d'eau (le melon, la tomate, la courgette) et l'arboriculture (pommes, pêches...) avec des systèmes d'arrosage millimétrés. Adieux golf et piscine privée!

Aqualternatives

Pour sortir de ce système productiviste responsable de crises sociales, environ-

nementales, sanitaires et économiques, des alternatives passent par une agriculture, capable de produire des aliments sains, des emplois, une qualité de vie, et d'assurer une gestion durable des ressources.

L'objectif est la production de denrées agricoles de haute qualité nutritionnelle en quantité suffisante, et l'adaptation aux écosystèmes naturels. L'agriculture biologique représente un modèle de développement durable agricole s'appuyant sur des traditions de culture et d'élevage, visant l'indépendance énergétique et l'autosuffisance alimentaire, c'est une agriculture plus économe et autonome, sans impact négatif sur les ressources naturelles, la santé et préservant la diversité génétique des systèmes agraires et de leur environnement.

Pourtant, l'élevage intensif gagne du terrain au risque de dégrader la ressource. L'agriculture productiviste a un coût énergétique

La diminution des réserves implique d'agir sur l'origine de la pollution plus que sur ses effets : et, pour protéger la ressource⁴, de revenir à des pratiques respectueuses de l'environnement en préservant les zones humides, le bocage, en réhabilitant les sols et les milieux riches en espèces animales et végétales, en régulant les inondations et l'invasion des algues vertes. La France doit

accepter des modes de gestion de l'eau participatifs et en sortant de la « pétrolisation » de l'eau, celle de la délégation de service public qui assoiffe aujourd'hui le Sud, Les Objectifs du Millénaire prévoient de réduire de moitié le nombre de personnes privées d'accès à l'eau d'ici 2015. Ici, une politique publique volontariste de maintien de la ressource et de reconquête de la qualité de l'eau par une éventuelle taxe doit redéfinir les choix agricoles en lien avec la crise énergétique : la fin de l'or noir annoncet-elle des perspectives pétillantes pour les bio carburants ou l'hydrogène (pile à combustible) ? Les huiles végétales et éthanols (tournesol, colza, betterave...) prendront-ils, encadrés par la PAC, le chemin du productivisme pour satisfaire notre soif de carburants?

Gwel@n

1-L'or bleu de M. Barlow et T. Clarke (Fayard)
2-Le Dossier de l'eau de Marc Laimé « Pénurie, pollution, corruption » (Seuil)
3-http://coherence.chez.tiscali.fr/réseau de lutte avec
Eau et Rivières de Bretagne (créée en 1969)

- ◆ Directive Cadre Eau (entérinée par l'U.E en 2000) : consultation nationale du public jusqu'au 2 novembre 2005, future politique de l'eau et reconquête de la qualité.
- ◆ Prochain Forum mondial de l'eau (FAME) prévu à Mexico en Mars 2006

OGM: des procès comme s'il en pleuvait

es Alternatifs dénoncent la répression qui s'amplifie contre les participants aux actions de fauchage des essais d'OGM en plein champ : procès voire, comme très récemment, incarcération en détention provisoire de deux militants dans le Puy-de-Dôme.

Le gouvernement développe la répression policière et judiciaire pour casser le mouvement au lieu de tenir compte de l'opposition d'une très large majorité de citoyens aux OGM et à la poursuite des essais en plein champ dans les conditions actuelles. Les menaces contre l'action de la Confédération paysanne se confirment, à l'occasion des procès de «faucheurs» ou, comme à Rodez le 7 septembre, suite à l'action contre la baisse du prix du lait et la dénonciation de l'utilisation d'un pesticide interdit.

Les Alternatifs apportent leur soutien aux militants et aux organisations visés par ces procès. Plus largement il s'agit de poursuivre la lutte contre les promoteurs des OGM, d'obtenir un réel débat démocratique et de renforcer la recherche publique dans des conditions acceptables du point de vue des paysans et du respect de l'environnement et de la santé.

MANIFESTATION CONTRE L'ENFOUISSEMENT DES DECHETS NUCLEAIRES

SAMEDI 24 SEPTEMBRE A BAR LE DUC

un départ collectif est organisé par Sortir du Nucleaire Paris auquel les Alternatifs se joignent. Tarifs 20 euros, 15 euros pour les étudiants, rmistes, chomeurs.

Réservation des places par chèque a l'ordre de Sortir du Nucléaire Paris» adressé à Nicolas DUPRET 68 rue du Fbg Saint Martin 75010 Paris. Prévenir aussi de votre inscription henrimerme@hotmail.com

Pour plus de précisions contacter sortirdunucleiare75@no-log.org

Départ samedi 24/09 à 8 h 15 place de la République devant le magasin «Go sport» Retour vers 20h-21h